

Rapport d'évaluation

Plan de réussite 2011-2016

Collège Jean-de-Brébeuf

Février 2012

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Le plan de réussite 2011-2016 du Collège Jean-de-Brébeuf a été adopté par le conseil d'administration de l'établissement le 31 octobre 2011. Il a été reçu à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 1^{er} décembre 2011.

La Commission a évalué le plan de réussite du Collège lors de sa réunion tenue le 29 février 2012. Pour ce faire, elle en a apprécié l'efficacité potentielle par l'analyse de ses différentes composantes. Le présent rapport fait état des conclusions de la Commission.

Présentation du plan

Le *Plan institutionnel de réussite 2011-2016* est le troisième plan de réussite du Collège Jean-de-Brébeuf. Il fait suite à l'autoévaluation de l'efficacité du *Plan institutionnel de réussite 2005-2009* réalisée par le Collège. Le Collège a actualisé le portrait de sa clientèle à partir de l'analyse des indicateurs de réussite présentée dans son rapport d'autoévaluation, ce qui lui permet d'établir de nouveaux obstacles liés à la réussite et ainsi cerner de nouvelles mesures à mettre en œuvre qu'il a formulées sous forme de pistes d'action visant à soutenir la réussite des étudiants. Ce nouveau plan est en continuité avec le précédent et constitue la principale suite de l'autoévaluation de l'efficacité de son plan de réussite précédent.

Le plan de réussite présente dans un premier chapitre l'état de la situation qu'il détaille par la présentation du Collège, de l'évolution des indicateurs de réussite pour la période 2005-2009 puis de l'identification des obstacles liés à la réussite. Dans un second chapitre, le plan fait état des stratégies de réussite constituées des axes d'action, des cibles et des mesures de soutien accompagnées des responsables de leur mise en œuvre et d'un calendrier de mise en œuvre. Le plan précise par la suite un mécanisme de suivi de la réussite.

Évaluation du plan de réussite

L'efficacité potentielle

L'analyse des caractéristiques de la clientèle et des obstacles à la réussite

Le Collège a mis à jour le portrait du Collège par l'actualisation des données concernant son offre de programmes ainsi que sa clientèle. Il retrace également les changements survenus au cours des cinq années précédant l'adoption du plan de réussite 2011-2016 qui ont pu affecter la réussite scolaire. Il a également procédé à l'actualisation de l'étude de l'évolution d'indicateurs de réussite pour les cohortes 2005 à 2009 réalisée dans le cadre de l'autoévaluation de l'efficacité de son plan de réussite précédent. Il a tiré de ces données récentes des constats qui lui ont permis d'établir les caractéristiques de la clientèle et de cerner des obstacles à la réussite.

Les orientations¹ et les objectifs

Le plan de réussite 2011-2016 du Collège est découpé en quatre axes d'action cernés sur la base de son analyse des caractéristiques de la clientèle et des obstacles à la réussite. Ces axes visent à encourager la responsabilisation des étudiants, à améliorer de façon ciblée la réussite, à renforcer la cohésion entre les interventions d'aide ainsi qu'à renforcer certains aspects de la qualité de la formation préuniversitaire. Parmi les 14 pistes d'action découlant elles aussi de l'analyse du Collège et correspondant à ces axes d'action, notons par exemple la sensibilisation des étudiants quant aux impératifs propres au collégial, le soutien de la réussite des clientèles à risque, la production systématique du calendrier annuel des mesures d'aide et l'amélioration de la maîtrise de la langue d'enseignement écrite.

Les objectifs du plan de réussite sont formulés sous forme de résultats attendus qui sont associés aux indicateurs de réussite dont le Collège a choisi de suivre l'évolution, soit le taux global de réussite, le taux de la réussite en première session, le taux de persévérance aux études ainsi que le taux d'obtention du diplôme. Il a de plus ajouté des résultats attendus liés à la réussite à l'épreuve uniforme de français, à la certification Magellan (TIC) et aux Benchmarks.

¹ Les collèges peuvent aussi utiliser d'autres termes comme thème, champ d'application ou axe d'intervention.

Le mécanisme de mise en œuvre

Le plan prévoit une centaine de moyens pour atteindre les objectifs du plan de réussite. Chaque mesure est d'abord directement associée à un obstacle à lever puis chacun de ces obstacles est jumelé à un ou à plusieurs objectifs. Le Collège a prévu dans son plan un mécanisme de suivi des actions du plan de réussite. C'est la Direction des études qui devra s'assurer du degré d'application des mesures de soutien prévues dans le plan de réussite. Pour chacune des mesures, un responsable de mise en œuvre est identifié et un calendrier de mise en œuvre est fixé.

Le mécanisme de suivi des résultats

À la suite de l'autoévaluation de l'efficacité de son plan précédent, le Collège a élaboré un mécanisme de suivi des résultats. Ainsi le plan de réussite prévoit qu'il y aura un suivi des taux de réussite réalisé chaque session par la Direction des études et par les tables programme. De plus, un bilan de mi-parcours sur l'évolution des indicateurs de réussite, de persévérance et de diplomation devra être réalisé à l'automne 2013 par la Direction des études.

Conclusion

Le *Plan institutionnel de réussite 2011-2016* du Collège Jean-de-Brébeuf est de qualité et comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

Michel Lauzière, président